

SIGNATURE DE LA CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE DES CÔTES D'ARMOR

27 NOVEMBRE 2025

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTS :

Quentin Jagorel, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bretagne
Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne
Christian Coail, président du Département des Côtes d'Armor
Sandra Le Nouvel, présidente de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh
Jeremy Dauphin, vice-président de Dinan Agglomération à la Culture, Sports et Citoyenneté
Vincent Le Meaux, président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Thierry Andrieux, président de Lamballe Terre et Mer
Gervais Egault, président de Lannion-Trégor Communauté
Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor Communauté
Xavier Hamon, président de Loudéac Communauté Bretagne Centre
Christine Metois – Le Bras, vice-présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération au Rayonnement culturel et au Développement sportif

LA DRAC, LA RÉGION BRETAGNE, LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR ET LES HUIT EPCI COSTARMORICAINS RENFORCENT LA COOPÉRATION CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

Ce jeudi 27 novembre 2025, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne et les huit intercommunalités du territoire signent la nouvelle Charte de coopération culturelle inter-territoriale. En affirmant un cadre d'action partagé, cette nouvelle charte renforce la coordination entre les collectivités pour placer la culture et les arts au cœur du projet de développement des territoires, en lien avec l'ensemble des politiques publiques. Elle a pour ambition de promouvoir la prise en compte des Droits culturels des Costarmoricaines et des Costarmoricains, d'accompagner les EPCI dans la structuration de leur politique culturelle et de renforcer la présence artistique et culturelle en Côtes d'Armor.

La Charte de coopération culturelle 2025 s'inscrit dans la continuité de la première charte signée en 2019, née de la réorganisation intercommunale et des États généraux des politiques culturelles. Portée par le Département, la Région, la DRAC et les huit intercommunalités costarmoricaines, elle offre un cadre commun pour structurer l'action culturelle et renforcer l'accès de toutes et tous aux arts et à la culture sur l'ensemble du département, tout en répondant aux enjeux sociaux, artistiques et environnementaux.

La charte place les habitantes et habitants au cœur des projets et encourage l'innovation, l'expérimentation et l'ouverture à de nouveaux espaces culturels. Elle soutient les initiatives valorisant les droits culturels, l'éducation artistique, le patrimoine, le patrimoine et la transition écologique, tout en favorisant la coopération entre collectivités et acteurs culturels.

Objectifs principaux :

- Promouvoir la prise en compte des Droits culturels des habitants
- Accompagner les EPCI dans la structuration de leur politique culturelle
- Renforcer la présence artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire

Axes prioritaires :

- L'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie, et un accès favorisé à la culture pour toutes et tous
- La transmission et la vitalité du patrimoine matériel et immatériel de chaque territoire
- Structurer le réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire
- Encourager et expérimenter de nouvelles coopérations culturelles
- Accompagner les acteurs et actrices de la culture dans les objectifs de développement durable (environnement, égalité femmes-hommes, inclusion, accessibilité)

Les pactes culturels territoriaux traduisent les ambitions de la charte en actions concrètes, permettent de définir des priorités locales, de soutenir des projets structurants et d'évaluer leur impact sur les habitants et le territoire. Les comités de pilotage assurent le suivi et l'ajustement des initiatives, garantissant cohérence, équité et impact positif des actions mises en place dans l'ensemble du département.

LA POLITIQUE CULTURELLE DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Le Département des Côtes d'Armor s'engage pour le **respect des droits culturels** de chacun et l'accès pour toutes et tous à la culture. Il apporte un fort **soutien à la diffusion et à la création artistique**, soutient l'**éducation artistique et culturelle** tout au long de la vie, s'engage pour le développement de la **lecture publique**, de la collecte et de la conservation des **archives**, intervient pour la conservation du **matrimoine et du patrimoine** matériel et immatériel, et agit dans le champ des **langues de Bretagne** 

A travers la signature d'une nouvelle charte de coopération culturelle inter-territoriale, dont découle la nouvelle génération de Pactes culturels, le Département s'engage dans une culture de coopération avec ses partenaires, et intègre la **question prioritaire des liens entre politiques culturelles et sociales, transition écologique ou encore égalité femmes-hommes**.

L'engagement financier du Département, par an et pour chacun des 8 Pactes, est fixé à **25 000 €**.

EN CHIFFRES :

Budget 2025 consacré à la richesse culturelle et linguistique: **6 M€**

315 acteurs culturels soutenus en 2024

8 Pactes culturels signés avec les EPCI

126 000 documents prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor en 2024

33 km linéaires d'archives

6 Domaines départementaux

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA RÉGION BRETAGNE

En 2025, la Région a maintenu les moyens alloués à la culture, au sport et aux langues de Bretagne : 28 M€ sont consacrés à la culture (hors patrimoine). C'est un choix politique fort qui s'inscrit dans la durée puisque renouvelé chaque année depuis 2021.

La Région a notamment fait de la **défense des « droits culturels »** une de ses priorités. Cela passe par des projets ancrés dans les territoires, toujours plus à l'écoute des habitants.

La Région partage les objectifs de l'ensemble des signataires de la Charte de coopération culturelle et des pactes de développement culturel, qui en sont la déclinaison sur le territoire : le déploiement d'une **politique d'éducation artistique et culturelle ambitieuse** ; la transmission du **matrimoine** et du **patrimoine** culturel immatériel ; la mise en œuvre de coopérations entre les secteurs culturel, éducatif et socio-sanitaires ; la structuration du réseau de **lecture publique** et l'accompagnement des acteurs dans les **transitions** sociales et environnementales.

La Région est déjà signataire de 3 pactes de développement culturel dans les Côtes d'Armor, aux côtés de la DRAC : avec la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, Leff Armor Communauté et Lannion Trégor Agglomération.

En dehors des Côtes d'Armor, la Région et la DRAC ont conclu 3 autres pactes avec la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (29), Roi Morvan Communauté (56), Couesnon Marches de Bretagne (35). En 2026, 2 pactes devraient aboutir avec Pontivy Communauté et Monts d'Arrée Communauté.

Les pactes permettent par exemple la mise en place d'**orchestres à l'école** (dans le Kreiz Breizh ou Leff Armor Communauté), la création d'un **spectacle avec les résidents de plusieurs EHPAD** du Trégor autour de la poésie d'Anjela Duval, l'organisation de formations et d'actions pour **développer la lecture auprès des tout petits** enfants sur Lannion Trégor Communauté...

LA COOPÉRATION
CULTURELLE AU CŒUR
DES TERRITOIRES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Pacte culturel 2022-2025

Signataires : Communauté de Communes du Kreiz Breizh, Département des Côtes d'Armor, Région Bretagne et Direction Régionale des Affaires Culturelles

Axe 1 – Développer l'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie

Axe 2 – Mettre en pratique une politique prenant en compte les droits culturels

Axe 3 – Favoriser une vie culturelle et artistique riche et diversifiée sur l'ensemble du territoire

Axe 4 – Coopération, coordination, mutualisation et structuration des acteurs

Axe 5 – Développer l'ingénierie communautaire en matière culturelle

« Portraits du Kreiz Breizh », des conversations & des rencontres pour raconter les vies ici

De mai 2023 à septembre 2024, la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) a initié une démarche inédite de consultation et de collectage intitulée « Les portraits du Kreiz Breizh », en allant à la rencontre des habitants et habitantes pour échanger sur leur vie quotidienne et entendre leurs récits de vie sur le territoire du Kreiz Breizh.

Mis en œuvre par le service intercommunal « Vie associative et culturelle » et soutenu dans le cadre du Pacte de développement culturel de territoire, un triple dispositif est élaboré :

- **Une approche artistique** avec une récolte de paroles en itinérance confiée à la compagnie de théâtre OCUS qui mène ce collectage et sa restitution sous forme de spectacle et d'interventions théâtrales sur l'ensemble du territoire.

- **Une approche citoyenne** participative avec des personnes volontaires et bénévoles qui ont procédé à un collectage direct de pair à pair ou de personne à personne, accompagnées par les coopératives d'urbanisme culturel Cuesta et Esopa afin d'imaginer une méthode d'enquête dont les habitants et habitantes puissent s'emparer personnellement et sans l'intermédiaire de la collectivité.

- **Une approche sociologique** avec une enquête de terrain menée auprès de structures publiques ou privées dont l'objet principal n'est pas lié aux pratiques dites artistiques ou culturelles, par la sociologue Sophie Le Coq (Laboratoire LiRIS / Université Rennes 2) et l'association Bretagne Culture Diversité. L'ensemble des intervenantes et intervenants ont organisé leurs interventions sous forme de résidences régulières de plusieurs jours sur le territoire en 2023. La mise en partage des éléments collectés à travers les différents dispositifs est organisée entre novembre 2023 et novembre 2025.

DINAN AGGLOMÉRATION

Pacte culturel 2023-2026

Signataires : Dinan Agglomération, Département des Côtes d'Armor

Axe 1 – Développer la présence artistique sur le territoire en accompagnant les artistes professionnels

Axe 2 – Développer des projets transversaux touchant d'autres champs de compétences

Axe 3 – Consolider le réseau des bibliothèques LIRICI

Dinan Agglomération, à travers son axe 1, a choisi d'intervenir notamment sur le **développement de la présence d'artistes professionnels sur le territoire**. Identifié comme un manque de son territoire lors d'un état des lieux culturel réalisé en 2018, il s'agit d'un axe assez singulier dans le paysage des pactes culturels mais qui est lié en partie à la saison culturelle que Dinan Agglomération met en place sur son territoire. La présence artistique est un levier pour favoriser la rencontre entre les artistes professionnels et les publics. Elle permet d'aller vers des publics éloignés ou des nouveaux publics et de favoriser la participation des habitants.

Concrètement, le pacte **soutient les spectacles vivants** accompagnés à la création par Dinan Agglomération via sa Saison culturelle de territoire (apport en coproduction et accueil en résidence). Ces accompagnements permettent de nourrir la diffusion mais aussi de proposer des actions de médiation auprès de différents publics. De plus, le Pacte a aussi pu accompagner la mise en place d'une **résidence de création au sein d'une crèche** ayant permis la mise en place d'ateliers avec les enfants, les parents et les professionnels de la Petite-Enfance, ou encore un

projet associatif mettant en œuvre l'intervention d'un artiste plasticien au sein d'un EHPAD. Ces actions permettent un soutien à la création artistique contemporaine et un rapprochement entre les artistes et les publics.

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Pacte culturel 2025-2028

Signataires : Guingamp-Paimpol Agglomération, la Ville de Guingamp, la Ville de Paimpol et le Département des Côtes d'Armor // Expérimentation associant 2 villes centres

Axe 1 – Favoriser des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie : généralisation de l'EAC, mobilités, maillage culturel du territoire

Axe 2 – Favoriser les dynamiques de réseaux et de territoire : tourisme culturel, récit commun, interconnaissance, dynamique de réseaux...

Le projet de la Mutinerie invite les élèves à explorer les trésors culturels de leur territoire, puis à les transformer en fiction avec l'accompagnement attentif d'une autrice jeunesse. Au terme du chemin, **un livre naît et circule dans 186 lieux** : mairies, écoles, bibliothèques. Il devient une empreinte durable, une manière d'inscrire la culture locale dans un récit porté par les enfants. Ainsi s'ouvre le Pacte culturel 2025-2028, avec un projet qui incarne exemplairement l'esprit de coopération voulu par les signataires.

À Callac, deux classes de CM1-CM2, l'autrice Sylvie Allouche, les enseignantes, La Mutinerie, les services culture et environnement, la commune, les parents et des ressources locales ont unis leurs voix. Une Carpe en or n'est pas seulement un livre : c'est une toile vivante. Il passe de l'école aux médiathèques, des offices de tourisme aux landes Natura 2000, reliant des mondes qui s'ignorent souvent. Ce maillage crée des rencontres, nourrit une histoire partagée. Le Pacte permet d'aller vers celles et ceux qui, d'habitude, n'osent pas franchir la porte : enfants, familles éloignées des pratiques culturelles, nouveaux habitants. Le projet se déploie là où ils se trouvent, grâce au livre illustré, à la version audio lue par les élèves, aux temps hors-les-murs. Ici, la culture se fabrique. Les enfants deviennent auteurs, les parents accompagnent, les habitants s'approprient. À Callac, au-delà du livre, c'est une communauté qui se découvre et se rassemble.

LAMBALLE TERRE ET MER

Pacte culturel 2023-2026

Signataires : Lamballe Terre et Mer, Département des Côtes d'Armor

Axe 1 – La pratique artistique dans les établissements secondaires

Axe 2 – L'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie et pour tous les publics du territoire

Axe 3 – La valorisation du patrimoine et patrimoine matériels et immatériels au service de l'Éducation Artistique et Culturelle pour les publics éloignés

TEXTE LTM

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Pacte culturel 2023-2026

Signataires : Lannion-Trégor Communauté, Département des Côtes d'Armor, Région Bretagne et Direction Régionale des Affaires Culturelles

Axe 1 – Préfigurer un réseau de lecture publique

Axe 2 – Favoriser les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie

Axe 3 – Conforter la présence artistique et veiller au maillage culturel du territoire

Axe 4 – Créer un poste dédié à l'éducation artistique et culturelle et aux droits culturels

Sous l'impulsion du pacte culturel de territoire, Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans la **mise en réseau des acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux** de son territoire. L'objectif de cette interconnaissance est d'ouvrir des espaces de rencontre entre secteurs professionnels afin de favoriser les liens et l'émergence de projets d'Éducation Artistique et Culturelle.

A travers des rendez-vous réguliers tout au long de l'année **«les rendez-vous ça se cultive»**, un temps fort annuel **«le Forum Graines de culture»** ainsi que des formations, notamment sur les droits culturels, c'est une véritable communauté d'acteurs qui se rencontre, se retrouve autour de valeurs, d'objectifs croisés et œuvre pour la participation de tous à la vie culturelle du territoire.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Pacte culturel 2022-2025

Signataires : Leff Armor Communauté, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Mettre en pratique une politique prenant en compte les droits culturels

Axe 1 – Développer l'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie

Axe 2 – Favoriser une vie culturelle et artistique riche et diversifiée sur l'ensemble du territoire

Axe 3 – Renforcer la structuration collective des différents acteurs culturels, notamment dans le secteur de la lecture publique

Axe 4 – Valoriser les patrimoines et patrimoines historiques et immatériels, notamment en accompagnant les initiatives qui favorisent leur vitalité et leur transmission.

« Pour que tout le Leff' Dance ! »

Mettre en mouvement le territoire ; c'est un des s rouges de la politique culturelle de Leff' Armor communauté depuis 2022. En tant que **scène de territoire pour la danse en Bretagne**, une attention particulière est accordée aux **esthétiques chorégraphiques** en matière de programmation et de soutien à la création. Pour accompagner cette dynamique à l'échelle du territoire, le Pacte culturel a permis en 2022, d'enrichir la saison culturelle de **Leff' Dance !** un festival dédié à toutes celles et ceux qui souhaitent entrer dans la danse avec un seul objectif : que tout le Leff' Dance !

Leff' Dance ! est organisé tous les deux ans, à l'orée du printemps en **mode participatif** : un appel à participation est lancé plusieurs mois avant son organisation en direction des acteurs du territoire : communes, associations, commerces, établissements scolaires, médico-sociaux et d'insertion professionnels...

Festival de **proximité, Leff' Dance ! maille le territoire** avec des propositions artistiques qui ont lieu dans tous types de lieux : salle des fêtes, commerces, bibliothèques, écoles, E.H.P.A.D ainsi qu'au Petit Echo de la Mode, pôle culturel de Leff'Armor communauté. **Le public est composé majoritairement d'habitants de communes** souvent éloignés  d'équipements et d'offres culturelles. Leff' Dance ! réduit cet éloignement à travers une **politique tarifaire attractive**, des **formats courts** de spectacles (autour d'une trentaine de minutes) et des **horaires adaptés** aux temps de semaines afin de permettre à tous les publics de participer au festival en conciliant 4 temps de la journée : vie scolaire, vie professionnelle, vie familiale et vie culturelle. Un public élargi au département participe également à un des temps forts du festival où un spectacle participatif permet à un public de tout âge de danser ensemble. Des ateliers chorégraphiques parents/enfants rencontrent également chaque année un vif succès ainsi que des stages thématiques : danse africaine, hip hop...

Dans des lieux familiers, ruraux, de petites jagues, les habitants trouvent en Leff' Dance ! un

moment favorable et convivial pour découvrir **la danse sous toutes ses formes**, dans tous les répertoires. Ainsi en 3 éditions (2022, 2023 et 2025) le festival s'est déployé dans 20 communes du territoire, réunissant plus de 5000 personnes issues à  % du territoire de Leff' Armor communauté.

Sous l'effet du Pacte, Leff' Dance ! joue un rôle de cohésion sociale, de vivre ensemble, permettant à chaque citoyen d'accéder à des pratiques culturelles qui enrichissent les relations sociales. Ce Pacte Culturel constitue une coopération culturelle fructueuse pour œuvrer ensemble et avec chacun, afin de faire de la culture un territoire commun.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

Pacte culturel 2024-2027

Signataires : Loudéac Communauté Bretagne Centre, Département des Côtes d'Armor, Direction Régionale des Affaires Culturelles

Axe 1 – Soutien au développement de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie sur l'ensemble du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre

Axe 2 – Déployer une politique culturelle de dimension sociale sur l'ensemble du territoire

Axe 3 – Déployer une démocratie culturelle et participative à travers la lecture publique

TEXTE LCBC

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Pacte culturel 2023-2026

Signataires : Saint-Brieuc Armor Agglomération, Département des Côtes d'Armor

Axe 1 – Renforcer la diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire de l'agglomération dans une perspective de droits culturels

Axe 2 – Renforcer l'impact de la lecture publique auprès des habitants du territoire

Axe 3 – Développer l'EAC tout au long de la vie autour des arts visuels

TEXTE SBAA